



Note d'information aux parents Rentrée scolaire 2026/2027



Objet : Organisation et nouvelles modalités d'accueil (Garderies et Périscolaire)

Chers parents,

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2026/2027 et de garantir un accueil de qualité, de sécurité et de confort pour vos enfants, le SIRP vous informe des modalités d'organisation et des capacités maximales d'accueil de nos différents services :

- **Capacité d'accueil à la garderie de Flaujagues :** Limitée à **10 enfants maximum**.
- **Capacité d'accueil à la garderie de Mouliets-et-Villemartin :** Limitée à **10 enfants maximum**.
- **Capacité d'accueil au périscolaire de Mouliets-et-Villemartin :** Limitée à **14 enfants maximum**.

En raison de ces capacités d'accueil strictes, les règles suivantes s'appliqueront pour cette nouvelle année :

- **Priorité aux parents qui travaillent :** L'accès aux structures sera accordé en priorité aux familles dont les parents exercent une activité professionnelle (sur présentation d'un justificatif d'emploi).
- **Harmonisation des tarifs (Quotient Familial) :** Le système de calcul est simplifié afin que tout le monde soit logé à la même enseigne sur l'ensemble de nos structures. Le tarif sera désormais basé **en fonction de votre quotient familial (CAF / MSA)**, garantissant ainsi l'équité pour toutes les familles.

Inscriptions et justificatifs à fournir

Pour que le dossier d'inscription de votre enfant soit validé, merci de préparer dès à présent les documents obligatoires suivants :

1. Une attestation d'emploi récente (pour justifier de votre activité professionnelle).
2. Votre dernière attestation de quotient familial (CAF ou MSA).

Nous vous rappelons qu'en raison des contraintes strictes d'effectifs, **tout dossier incomplet ne pourra pas être traité en priorité.**

DOSSIER A RETOURNER AVANT LE 15 JUIN IMPERATIVEMENT

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration, essentielles pour offrir un accueil de qualité à nos enfants.

Coordonnées du SIRP : sirpmvf@orange.fr et 06.49.52.27.66.

Bureau ouvert tous les mercredis de 9h à 15h30 à Mouliets-et-Villemartin.

L'équipe du SIRP